



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Garonne

Commune : Toulouse

Autres communes :

R500

Appellation : Basilique Notre-Dame La Daurade

Monument(s)

Appellation : Basilique Notre-Dame La Daurade

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 30/12/1994

Étendue de la protection : Eglise, y compris sa colonnade monumentale du 19e siècle, la façade en trompe-l'oeil sur la rue de la Daurade et le passage couvert sur la rue Peyrolières (cad. AB 589, 591, 593) ; façade et toiture correspondante du presbytère accolé sur le flanc nord de l'église (cad. AB 592) : classement par arrêté du 30 décembre 1994

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.